

**Signalez votre départ au moins 48 heures avant de partir.**

Munissez-vous des informations suivantes :

- vos coordonnées
- l'adresse du logement que vous quittez
- l'index du compteur d'eau si vous avez pu le relever
- votre nouvelle adresse pour toute correspondance à venir
- si vous êtes locataire, les coordonnées complètes du propriétaire, le nom du nouveau locataire (s'il est connu)

Pour résilier votre abonnement, plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- en ligne, [sur le portail abonné](#)
- au guichet :
  - Eaux d'Entre Bièvre et Rhône
  - 7 Rue des Vêpres
  - 38550 Le Péage-de-Roussillon
  - ou
  - Pôle de Proximité
  - 28, rue Français
  - 38270 Beaurepaire
- par e-mail : [eaux@entre-bievre-et-rhone.fr](mailto:eaux@entre-bievre-et-rhone.fr)
- par téléphone au 04 74 86 39 70